



BUCHINGER & RUBIN
— AVOCATS —

CONSENTEMENT DANS LE COUPLE : "LE VIOL DOMESTIQUE EST ENCORE MOINS ENTENDU QUE LES AUTRES"

Interview

Céder, ce n'est pas forcément consentir. Cette formule s'applique aussi dans le couple. Dans son dernier livre-enquête *Pas envie ce soir*, le sociologue spécialiste des relations amoureuses, Jean-Claude Kaufmann, analyse le consentement conjugal, source d'incompréhensions et de souffrances.

La vague #Metoo n'a pas fini de déferler, de l'espace public jusque «dans les chaumières». C'est justement là qu'a choisi de s'engouffrer le sociologue Jean-Claude Kaufmann, spécialiste des relations amoureuses depuis plus de trente ans. Pendant deux ans, il a mené une enquête inédite autour du consentement dans le couple et recueilli plus d'une centaine de témoignages d'hommes et de femmes, âgés de 21 ans à 75 ans. De ces entretiens, il sort un livre *Pas envie ce soir*, publié ce mercredi 3 juin.

Au fil des pages, le sociologue tente d'illustrer l'épineuse «zone grise» de nos intimités, définie sur le site du Centre ressources pour les intervenants auprès des auteurs de violences sexuelles (CRIA VS) Île-de-France comme «des situations où on se pose la question de savoir s'il y a eu consentement ou si c'est une agression sexuelle». Qu'en est-il dans le lit conjugal ? L'amour, la pression sociale ou la peur brouilleraient davantage la communication entre les deux partenaires, pouvant conduire jusqu'à ignorer le non-désir de l'autre, aller contre un «non» inaudible voire tu, mais pourtant bien réel, et entraîner des souffrances, parfois irréparables.

La fameuse zone grise semble encore plus complexe à cerner dans un couple. Pourquoi ?

Jean-Claude Kaufmann.- Simplement parce que nous ne sommes pas ici dans le cadre d'un harcèlement sexuel en entreprise, où une personne exerce son emprise, son pouvoir sur l'autre. Rien n'est vraiment noir ou blanc dans l'intimité du couple et ce qui rend cette zone grise encore plus grise, c'est quand elle s'inscrit, la majorité du temps, dans une relation d'amour. «Je n'ai pas trop envie mais je le fais pour lui faire plaisir.» J'ai entendu cette phrase

Cabinet d'Avocats BUCHINGER & RUBIN

66 Avenue Victor Hugo - Immeuble Léonard de Vinci - 75116 PARIS

Tél : 01.45.00.90.97 | Port : 06.21.50.70.79 | avocats@buchinger-rubin.com & judith@buchinger-rubin.com

www.buchinger-rubin.com



BUCHINGER & RUBIN
— AVOCATS —

à de multiples reprises lors de mon enquête. À l'origine, le couple se base sur un don de soi, un dépassement de l'égoïsme et du calcul personnel. Alors pour certains et surtout certaines, avoir un rapport sexuel ferait partie des «sacrifices ordinaires» lorsque le désir s'étirole.

Avoir un rapport sexuel fait partie des sacrifices ordinaires lorsque le désir s'étirole

Pourquoi cela concerne davantage les femmes que les hommes ?

Les hommes sont beaucoup plus souvent à l'initiative et demandeurs . Une majorité de ceux vivant en couple estiment qu'ils ne font pas assez souvent l'amour à leur goût : 63 % souhaiteraient des rapports plus fréquents selon une enquête du psychiatre Philippe Brenot de 2011. Au fur et à mesure que le couple s'installe dans la durée, dans ses meubles, la divergence du désir se creuse. Quand les femmes n'ont pas envie, ce sont donc elles qui ont à exprimer un non-consentement. Seulement beaucoup ont tellement peur de briser leur «nid d'amour» qu'elles ont du mal à formuler leur refus. Au lieu de se confronter au dysfonctionnement de la relation, elles s'auto-culpabiliseraient car elles croiraient à la fable de l'épanouissement généralisé, selon laquelle tous les autres couples fonctionnent mieux et toutes les femmes jouissent sans problème. Cette illusion les inviterait à se taire.

La notion de «devoir conjugal» reste encore très prégnante au sein de notre société...

Difficile de ne pas voir le sexe comme une corvée supplémentaire

Il s'agit d'un héritage historique. Traditionnellement, la femme devait se sacrifier corps et âme pour le fonctionnement de la famille, tandis que le mari ramenait l'argent dans le foyer. L'Église a mis en forme ce cadre moral jusque dans la sexualité. La procréation était importante mais le plaisir, le désir féminin devait être minimisé. Cette construction a laissé des traces encore aujourd'hui, sauf que cette injonction au devoir conjugal ne vient plus de l'extérieur mais découle du jeu de rôle dans le couple. La femme est en première ligne sur la gestion de la relation, de la maison et de la famille. Cette charge mentale est source de stress. L'homme, quant à lui, joue à l'idéologue du bonheur pour dédramatiser la situation. D'où un certain décalage du désir, car quand la femme a la tête farcie de responsabilités, difficile de ne pas voir le sexe comme une corvée supplémentaire.

Quand elles évoquent leur non-consentement, les femmes interrogées parlent-elles systématiquement de viol ?

Non, lorsque la ligne rouge a été franchie, la majorité des femmes interrogées dans l'enquête ont eu du mal à employer le mot «viol», qui leur paraissait trop fort et déplacé. Moi-même je n'emploie pas toujours ce terme dans le livre, seulement quand il est caractérisé, lorsqu'il n'y

Cabinet d'Avocats BUCHINGER & RUBIN

66 Avenue Victor Hugo - Immeuble Léonard de Vinci - 75116 PARIS

Tél : 01.45.00.90.97 | Port : 06.21.50.70.79 | avocats@buchinger-rubin.com & judith@buchinger-rubin.com

www.buchinger-rubin.com



BUCHINGER & RUBIN
— AVOCATS —

a plus d'amour et que seuls la haine et le mépris du partenaire existent. En revanche, beaucoup de femmes m'ont rapporté des «petites attaques de nuit» de leur conjoint ; comment leur partenaire a commencé à leur caresser le sexe alors qu'elles étaient endormies. Même si le consentement n'a pas été explicité, certains hommes confient ne pas s'imaginer avoir forcé la relation sexuelle. On se trouve ici dans le gris de la zone grise. À partir de quand doit-on employer le mot «viol» ? Ce débat doit être porté publiquement et dans les couples.

Quels sont le contexte et la gestuelle du partenaire qui permettent d'identifier le non-consentement ?

Les témoins m'ont raconté que lorsqu'elles n'avaient pas envie et pour ne pas créer de crise, elles prononçaient souvent une phrase prétexte à la dérobée, associée à un «petit» geste, comme se retourner de l'autre côté du lit ou enfoncez le nez dans l'oreiller. La passivité est aussi employée : «Je ne fais pas d'effort, je fais l'étoile de mer et il va comprendre.» Il s'agit pour elles d'un message énorme, très clair. Mais les hommes ne le comprennent pas forcément. Il existe toute une gradation des profils. Certains y voient une forme de paresse et partent du principe qu'il suffit d'insister un peu pour que leur partenaire accepte. La simulation sexuelle, très fréquente, y participerait. Lorsqu'ils s'en rendent compte après discussion avec leur conjointe, certains tombent complètement des nues. D'autres au contraire choisissent volontairement d'ignorer cette gestuelle car seul leur plaisir compte. Il arrive que la situation soit inversée mais c'est plus rare. Le simple fait que les hommes n'aient pas d'érection envoie un message clair aux femmes, ils n'ont pas besoin de trop l'expliquer, et les femmes insistent rarement.

Comment savoir si la ligne rouge a été franchie ?

Elle n'est pas toujours facile à dessiner, les femmes peuvent essayer d'effectuer un examen de leur conscience. Si les insatisfactions, les pensées deviennent trop pénibles, si l'on a du mal à être en accord avec soi-même, on tombe dans la souffrance et on franchit ainsi la ligne. Du côté des hommes, l'écoute est un élément-clé. Pour bien fonctionner, chacun doit être là pour remonter le moral de l'autre et se respecter mutuellement. À partir du moment où le conjoint dénigre et contraint sexuellement alors qu'on lui avait clairement signifié son non-consentement, il passe automatiquement dans le camp des agresseurs.

Quelles sont les solutions pour en finir avec ces violences silencieuses, sans tomber dans l'extrême où l'on demande au partenaire de signer un acte de consentement avant chaque rapport ?

Cette conversation doit être tenue à distance du lit conjugal



BUCHINGER & RUBIN
— AVOCATS —

Dans une relation, on bavarde généralement de façon utile, on reconstruit le monde à deux, on critique ses proches pour définir des positions communes mais on parle moins de ses désirs. Pourtant, il est nécessaire d'ouvrir le dialogue avec son partenaire. Pas besoin de tout livrer d'un seul coup, on peut le faire avec diplomatie, en ayant recours aux allusions, à l'humour. Les affaires Weinstein ou #MeToo peuvent être un prétexte idéal pour aborder la notion du consentement. Dans la mesure du possible, cette conversation doit être tenue à distance du lit conjugal ; en vacances ou lors d'un apéro pour dédramatiser. Grâce à cela, certains couples inventent des nouvelles manières d'éveiller le désir, comme cet homme qui caresse désormais sa femme, restée habillée, sans forcément la pénétrer ensuite. La sexualité n'est pas le centre de la vie, c'est la cerise de l'entente conjugale. Et si malgré toutes ces discussions, l'envie n'est pas là quand l'autre le souhaite, il faut réussir à trouver la force de dire : «Je ne souhaite pas faire l'amour car je n'en ai pas envie.»

Si la parole se libère progressivement au sein des couples privilégiés, vous dites qu'elle reste cadenassée quand l'affaire est portée en justice. Pour quelles raisons ?

Un risque de suicide accru

La Fondation Jean Jaurès a publié une étude en 2018 concluant que 12% des femmes interrogées ont déjà subi un viol, au sens légal, suivi d'une fragilité psychologique. 38 % des victimes ont envisagé de se suicider contre «seulement» 22% des femmes en moyenne, précise l'étude

Les femmes font face à une suite d'obstacles. Quand elles portent plainte, notamment grâce au travail des associations d'aide aux victimes, les choses se compliquent. À cause du fonctionnement actuel de l'institution policière et judiciaire, le viol domestique est encore moins entendu que les autres. Pourtant, 31 % des viols sont commis par le partenaire et c'est sans doute un chiffre sous-estimé étant donné l'épaisseur du silence. Depuis des siècles, les hommes ont été éduqués pour vaincre le «non» des femmes. La libération de la parole est nécessaire, mais pas seulement, il est aussi vital d'avoir aujourd'hui une éducation au consentement. Chez les très jeunes, j'observe petit à petit des couples qui se forment sur la base d'un consentement formulé et explicite. Tout ne va pas changer en l'espace d'une seule génération, il faudra encore beaucoup de temps pour qu'on avance vraiment, mais quel beau programme !

Cabinet d'Avocats BUCHINGER & RUBIN

66 Avenue Victor Hugo - Immeuble Léonard de Vinci - 75116 PARIS

Tél : 01.45.00.90.97 | Port : 06.21.50.70.79 | avocats@buchinger-rubin.com & judith@buchinger-rubin.com

www.buchinger-rubin.com